

# OMPI



SCIT/ATR/ID/2001/MA

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

**RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL**

**2001**

**SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION  
EN MATIÈRE DE DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS<sup>1</sup>**

établi par

**LE MAROC**

Série annuelle de rapports sur les activités d'information  
en matière de dessins et modèles industriels  
des membres du Comité permanent des techniques de l'information

---

<sup>1</sup> Les informations relatives aux activités en matière de brevets de dessin et modèle communiquées par les offices de propriété industrielle délivrant de tels brevets sont insérées dans cette série de documents.

## RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION EN MATIÈRE DE DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

établi par

### LE MAROC

#### I. Évolution des activités d'enregistrement :

Année	Nombre de demandes	Variation (%)
1999	503	
2000	481	-4
2001	569	+18

#### II. Questions relatives à la création, à la reproduction et à la diffusion de documents de dessin ou modèle industriel et de sources secondaires d'information en matière de dessins et modèles industriels, c'est-à-dire de bulletins officiels :

- Bulletins officiels édités par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) sur les les dessins et modèles industriels ;
- Registre de publication des dessins et modèles industriels contenant les données bibliographiques (n° dépôt, heure de dépôt, déposant, mandataire, nombre de dessins ou modèles industriels, nombre de reproductions) ;
- La base des données utilisée par l'Office est la base commune à tous les titres de protection SIPIC, opérant sur un logiciel tournant autour du **SGBDR** ;
- Documents officiels édités par l'outil Report Builder d'Oracle.

#### III. Questions relatives au classement, au reclassement et à l'indexation de l'information en matière de dessins et modèles industriels selon les systèmes de classement utilisés :

- Le système de classement utilisé par l'Office est celui de Locarno (7<sup>ème</sup> édition)
- La recherche suivant les données bibliographiques est faite de manière électronique (sur SIPIC).

IV. Création et tenue à jour de dossiers de recherche :

- Système d'information sur la propriété industrielle et commerciale de l'OMPIC (SIPIC)
- Les données bibliographiques sont mises à jour en temps réel.

V. Activités dans le domaine des systèmes de recherche informatisée concernant les dessins et modèles industriels :

- la recherche sur les dessins et modèles industriels est faite sur SIPIC selon les données bibliographiques ou sur site *web* de l'OMPIC ([www.ompic.org.ma](http://www.ompic.org.ma)) ;
- La numérisation des reproductions de dessins et modèles industriels est en cours d'étude.

VI. Administration des services relatifs aux dessins et modèles industriels qui sont mis à la disposition du public (par exemple, moyens mis en place pour le dépôt des demandes, l'enregistrement des dessins et modèles, l'aide aux clients en matière de procédure de recherche, la fourniture de publications officielles et la délivrance d'extraits de registre) :

Il y a un espace d'accueil chargé de toutes les opérations (dépôt, copie officielle,...). L'ensemble est administré par le système informatique (SIPIC). Aussi, Il existe un espace de Recherche réservé au public qui a pour charge l'assistance des clients lors des dépôts et de recherche. Les moyens de consultation mis à sa disposition sont le registres des dessins et modèles industriels, la base de données nationale (SIPIC), les CDROMS concernant les dessins et modèles internationaux, les Bulletins officiels trimestriels et le site *web* de l'OMPIC.

VII. Questions relatives à l'échange de documentation et d'information en matière de dessins et modèles industriels :

- La base de données est mise sur internet et peut être directement consultable (la mise à jour se fait chaque 15 jours)
- Réception des CDROMs concernant les dessins et modèles internationaux émanant du Bureau international à Genève.

VIII. Questions relatives à la formation théorique et pratique, y compris l'assistance technique aux pays en développement :

- Organisation des actions de sensibilisation sur la propriété industrielle notamment en matière de dessins et modèles industriels en direction des opérateurs économiques ;
- Organisation de demi-journées au profit des secteurs riches en design (par exemple l'artisanat) ;
- Participation à des salons sur l'artisanat ;
- Accueil régulier des stagiaires des pays arabes et africains pour une formation sur les dessins et modèles.

IX. Autres sujets pertinents.

Projet d'intégration des dessins et modèles internationaux désignant le Maroc dans le SIPIC.

[Fin du document]